

8SEC

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.371,70 euros
Siège social : 15 rue des Cuirassiers
69003 Lyon

811 377 779 RCS Lyon

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE

CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

DU 22 JUIN 2023

Extrait
certifié
conforme par
le président
de la société

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-deux juin,

Les soussignés,

.../...

DocuSigned by:
Louis Giraud
F4F847B132F4484...

associés de la société 8SEC, une société par actions simplifiée au capital de 1.371,70 euros dont le siège social est situé 15 rue des Cuirassiers, 69003 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 811 377 779 (la « Société »), ont pris, à l'unanimité, les décisions afférentes à l'ordre du jour suivant :

A titre extraordinaire :

- .../...

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation et répartition des résultats de l'exercice ;
- Affectation totale de la prime d'émission sur le compte report à nouveau ;
- Dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
- Constatation, au vu des comptes approuvés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, que le montant des capitaux propres est inférieur à la moitié du capital social de la Société ;
- Dissolution anticipée de la Société du fait de la situation des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social en application de l'article L. 225-248 du code de commerce ;
- Constatation de l'obligation de reconstituer les capitaux propres ;
- Quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Les associés déclarent (i) qu'ils ont été pleinement informés des opérations projetées et (ii) qu'ils ont eu connaissance de toutes les informations et de tous les documents nécessaires pour prendre ces décisions, notamment des documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport du Président de la Société ;
- .../...
- des comptes de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des décisions proposées.

* *

.../...

CINQUIEME DECISION

Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

SIXIEME DECISION

Affectation et répartition des résultats de l'exercice

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

sous réserve de l'adoption de la première décision relative à l'examen et à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

décide, sur proposition du Président, d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit la somme négative de (589.623,50) euros au compte « *report à nouveau* » qui se trouve ainsi porté de la somme négative de zéro euro à la somme négative de (589.623,50) euros ;

prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

SEPTIEME DECISION

Affectation totale de la prime d'émission sur le compte report à nouveau

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

sous réserve de l'adoption de la sixième décision relative à l'affectation et répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

décide, sur proposition du Président, d'imputer le compte « *Primes d'émission, de fusion, d'apport* » à hauteur de 282 254,02 euros au compte « *report à nouveau* » qui se trouve ainsi porté de la somme négative de (589.623,50) euros à la somme négative de (307.369,48) euros.

HUITIEME DECISION

Dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

prend acte, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, que la somme de 16.108,00 euros au titre d'amortissements excédentaires et autre amortissements non déductible visée au 4 de l'article 39 du code général des impôts a été enregistrée au cours de l'exercice.

NEUVIEME DECISION

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président faisant état des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce,

approuve les termes dudit rapport et les conventions qui y sont visées.

DIXIEME DECISION

Constatation, au vu des comptes approuvés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, que le montant des capitaux propres est inférieur à la moitié du capital social de la Société

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

sous réserve de l'adoption de la cinquième décision ci-avant relative à l'approbation des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

constate que, après approbation de ces comptes, le montant des capitaux propres s'élève à la somme négative de (305.997,78) euros ;

constate que les capitaux propres de la Société sont ainsi, au 31 décembre 2022, inférieurs à la moitié du capital social de la Société.

ONZIEME DECISION

Dissolution anticipée de la Société du fait de la situation des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social soumise à la collectivité des associés en application de l'article L. 225-248 du code de commerce

La collectivité des associés,

décide rejeter la décision proposée en application et dans les conditions de l'article L. 225-248 du code de commerce et rédigée comme suit :

«

La collectivité des associés,

,

après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

sous réserve de l'adoption de la cinquième décision ci-avant relative à l'approbation des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

après avoir constaté que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social ;

se prononçant en application et dans les conditions de l'article L. 225-248 du code de commerce ;

décide de prononcer la dissolution anticipée de la Société. »

DOUZIEME DECISION

Constatation de l'obligation de reconstituer les capitaux propres

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

sous réserve de l'adoption de la deuxième décision ci-avant relative à l'approbation des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

en conséquence de la décision relative au rejet de la dissolution de la Société visée ci-avant ;

prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce, la Société doit reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social d'ici le 31 décembre 2024, date de clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la perte des capitaux propres a été constatée.

TREIZIEME DECISION

Quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

La collectivité des associés,

après avoir pris connaissance du rapport du Président,

donne au Président **quitus** entier et sans réserve de sa gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATORZIEME DECISION

Pouvoirs à conférer en vue des formalités

La collectivité des associés,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent acte à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications requis par la loi et afférents aux décisions ci-dessus adoptées.

* *

A titre de convention de preuve, les associés conviennent que le présent acte est établi sur support électronique par le biais du service *docusign* opéré par la société DOCUSIGN Inc. (www.docusign.fr) ; ils s'accordent pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service *docusign*.

Le présent acte, signé par l'ensemble des associés de la Société et constatant leurs décisions unanimes en date du 22 juin 2023, sera mentionné sur le registre des délibérations et un exemplaire original signé sera conservé dans les archives sociales.



8SEC

15 RUE DES CUIRASSIERS
69003 LYON 3EME

SIREN : 811.377.779

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR 23 81137779

Compte annuel au 31/12/2022

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes
certifiés
conformes par
le président
de la
société

DocuSigned by:
Louis Giraud
F4F847B132F4484...

AGK

Raison Sociale : AGK - Siège Social : 15 RUE D ARGENTEUIL

Sommaire

Attestation de l'expert comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé – Actif	11
Bilan détaillé – Passif	13
Compte de résultat détaillé	14
Soldes intermédiaires de gestion	18
SIG synthétiques	19
SIG détaillés	20

Bilan

Bilan actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	13 500,43	13 500,43		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	12 010,60	10 486,29	1 524,31	2 489,33
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 383 305,77	814 225,00	1 569 080,77	1 005 283,67
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	96 661,89	55 035,68	41 626,21	47 668,01
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	78 160,00		78 160,00	78 160,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 583 638,69	893 247,40	1 690 391,29	1 133 601,01
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	108 074		108 074	1 300 308
	Autres créances	410 191		410 191	119 905
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	583 887		583 887	459 641
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	41 414		41 414	916
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		1 143 566		1 143 566	1 880 770
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)		1 557,12		1 557,12	6 176,45
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		3 728 761,50	893 247,40	2 835 514,10	3 020 547,59

Bilan passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 371,70	1 371,70
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	282 254,02	1 339 072,57
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		-691 958,82
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	-589 623,50	-364 859,73
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-305 997,78	283 625,72
PROV.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
PROV.	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	1 718,24	6 176,45
	Provisions pour charges		
PROV.	TOTAL PROVISIONS (II)	1 718,24	6 176,45
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 009 235,00	740,27
	Emprunts et dettes financières divers	1 598 000,00	1 629 000,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 685,70	987 639,58
	Dettes fiscales et sociales	385 659,28	97 969,12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 607,20	10 500,00
	Produits constatés d'avance		
DETTES	TOTAL DETTES (III)	3 138 187,18	2 725 848,97
Écarts de conversion passif (IV)		1 606,46	4 896,45
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 835 514,10	3 020 547,59

Détails des comptes

Bilan détaillé – Actif

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement	13 500,43	13 500,43		
Frais d'établissement	-13 500,43	-13 500,43		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 524,31	2 489,33	-965,02	-39%
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 134,36	4 134,36		
Licences	7 876,24	7 876,24		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	-2 610,05	-1 783,17	-826,88	-47%
Amort licence	-7 876,24	-7 738,10	-138,14	-2%
Autres immobilisations incorporelles	1 569 080,77	1 005 283,67	563 797,10	+57%
Application jeux mobile	1 861 709,95	1 208 362,02	653 347,93	+55%
Développement plateforme	521 595,82	249 924,79	271 671,03	+109%
Amort application jeux	-640 795,38	-354 925,98	-285 869,40	-81%
Amortissement plateforme	-173 429,62	-98 077,16	-75 352,46	-77%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	41 626,21	47 668,01	-6 041,80	-13%
Matériel de bureau et matériel informatique	96 661,89	87 311,82	9 350,07	+11%
Amort. mat bureau et info	-55 035,68	-39 643,81	-15 391,87	-39%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres immobilisations financières	78 160,00	78 160,00		
Dépôts et cautionnements versés	78 160,00	78 160,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 690 391,29	1 133 601,01	556 790,28	+50%
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	108 073,84	1 300 307,53	-1 192 233,69	-92%
Clients	103 297,45	1 282 228,84	-1 178 931,39	-92%
Clients - factures à établir	4 776,39	18 078,69	-13 302,30	-74%
Autres créances	410 191,05	119 905,34	290 285,71	+243%
Mutuelle		175,83	-175,83	-100%
Tickets restaurants	670,89	120,25	550,64	+458%
Produits à recevoir	541,97		541,97	
Etat - impôts sur les bénéfices	86 228,00	75 165,00	11 063,00	+15%
Tva due intracommunautaire	257 445,40		257 445,40	
Tva déductible sur immobilisations		1 298,27	-1 298,27	-100%
Tva déductible sur immobilisations (biens)	166,50		166,50	
Tva déductible sur encaissements	14 803,76		14 803,76	
Tva déductible sur autres biens et services	1 012,11	29 634,38	-28 622,27	-97%
Tva déductible extracommunautaire	26 201,89		26 201,89	
Tva déductible intracom. (biens)	208,53		208,53	
Crédit de tva à reporter		2 083,00	-2 083,00	-100%
Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé	13 153,00	4 465,00	8 688,00	+195%
Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	3 854,00	6 296,94	-2 442,94	-39%
Produits à recevoir	5 905,00	666,67	5 238,33	+786%
DISPONIBILITÉS				
Disponibilités	583 886,63	459 640,81	124 245,82	+28%
Qonto eur	288 290,82	195 516,93	92 773,89	+48%
Societe generale eur	3 569,61	87 002,26	-83 432,65	-96%
Ibanfirst - compte eur	144,61	443,58	-298,97	-68%
Reolut eur	562,21	1 937,63	-1 375,42	-71%

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Societe generale usd	60 687,81	168 210,33	-107 522,52	-64%
Ibanfirst - compte usd	225 855,21	581,46	225 273,75	+38743%
Revolut usd	4 776,36	4 878,42	-102,06	-3%
Revolut gbp		1 070,20	-1 070,20	-100%
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	41 414,17	916,45	40 497,72	+4419%
Charges constatées d'avance	41 414,17	916,45	40 497,72	+4419%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 143 565,69	1 880 770,13	-737 204,44	-40%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)	1 557,12	6 176,45	-4 619,33	-75%
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 835 514,10	3 020 547,59	-185 033,49	-7%

Bilan détaillé – Passif

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	1 371,70	1 371,70		
Capital souscrit - appelé, versé	1 371,70	1 371,70		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	282 254,02	1 339 072,57	-1 056 818,55	-79%
Primes d'émission	282 254,02	1 339 072,57	-1 056 818,55	-79%
REPORT À NOUVEAU				
Report à nouveau		-691 958,82	691 958,82	+100%
Report à nouveau - solde débiteur		-691 958,82	691 958,82	+100%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-589 623,50	-364 859,73	-224 763,77	-62%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-305 997,78	283 625,72	-589 623,50	-208%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
Provisions pour risques	1 718,24	6 176,45	-4 458,21	-73%
Provisions pour pertes de change	1 718,24	6 176,45	-4 458,21	-73%
PROVISIONS (II)	1 718,24	6 176,45	-4 458,21	-73%
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 009 235,00	740,27	1 008 494,73	+136234%
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 000 000,00		1 000 000,00	
Sur emprunts auprès des établissements de crédit	9 235,00	13,28	9 221,72	+69441%
Interets à payer		726,99	-726,99	-100%
Emprunts et dettes financières divers	1 598 000,00	1 629 000,00	-31 000,00	-2%
Emprunts participatifs	100 000,00	100 000,00		
Pret bpi 700k ech 09/28	700 000,00	700 000,00		
Pret bpi 750k - ech 12/27	750 000,00	750 000,00		
Avance pret bpifrance 120k - ech 06/23	48 000,00	79 000,00	-31 000,00	-40%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 685,70	987 639,58	-853 953,88	-87%
Fournisseurs	84 999,48	621 306,57	-536 307,09	-87%
Fournisseurs factures non parvenues	48 686,22	366 333,01	-317 646,79	-87%
Dettes fiscales et sociales	385 659,28	97 969,12	287 690,16	+294%
Remunerations personnels	283,45	328,34	-44,89	-14%
Dettes provisionnées pour congés à payer	21 852,09	17 325,92	4 526,17	+27%
Sécurité sociale	32 579,82	36 631,51	-4 051,69	-12%
Cotisation agirc	10 087,17	12 447,89	-2 360,72	-19%
Prévoyance	1 649,72	1 157,95	491,77	+43%
Mutuelle	2 019,17		2 019,17	
Charges sociales sur congés à payer	9 315,37	7 057,39	2 257,98	+32%
Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	5 263,66	7 822,64	-2 558,98	-33%
Tva due extracommunautaire	26 201,89		26 201,89	
Tva à décaisser	3 295,00		3 295,00	
Tva déductible intracom. (services)	257 653,93		257 653,93	
Tva collectée sur encaissements	14 375,65		14 375,65	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	743,48	3 914,69	-3 171,21	-82%
Formation continue/adesatt	206,44	3 359,79	-3 153,35	-94%
Charges à payer		7 923,00	-7 923,00	-100%
Adesatt	132,44		132,44	
Autres dettes	11 607,20	10 500,00	1 107,20	+11%
Clients	173,39		173,39	
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	674,81		674,81	
C/c louis croquet	259,00		259,00	
Débiteurs divers	10 500,00	10 500,00		
TOTAL DETTES (III)	3 138 187,18	2 725 848,97	412 338,21	+16%
Écarts de conversion passif (IV)	1 606,46	4 896,45	-3 289,99	-68%
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 835 514,10	3 020 547,59	-185 033,49	-7%